

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE MOURAFA SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA CEG A 100 METRE
DANS LE DOS DE L'ECOLE BAH CHEICK, Lot 2465, Ilot 210

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE MOURAFA SARL »

Objet : ALIMENTATION,
QUINCAILLERIE,
AGRICULTURE,
ELEVAGE,
PECHE,
IMMOBILIER,
PRESTATIONS DE DIVERS SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA CEG A 100 METRE

DANS LE DOS DE L'ECOLE BAH CHEICK, Lot 2465, Ilot 210

Dirigeant(s) M BAH MAMADOU LAMARANA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00034 du 04/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00408/GTCA/RC/2023 du 04/01/2023

